

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 04 JUILLET 2024****Date de convocation :**

27/06/2024

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre juillet à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Frédéric CRAVO, Claudie SERRE, Evelyne FUENTES, Jean-Louis LIGAT, Armande IGLESIAS, Caroline MERLE, Mélissa OBBIH, Georges PERALBA, Danielle POUDADE **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Xavier BERAGUAS (pouvoir à Caroline PAGÈS), Thierry COMES (pouvoir à Evelyne FUENTES), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Damien OTON (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Bernard COURCELLE (pouvoir à Georges PERALBA), Valérie CRIBELLET (pouvoir à Danielle POUDADE)

Absents : Clara ROSE, Yasmine SEBAHOU, Jean-Philippe LECOINNET et Marielle ALONSO.

Mme Armande IGLESIAS a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/46 : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA COUVERTURE DE LA PISCINE

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé, pour publication le 24 mars 2024 et a été publié sur e-marchespublics le 24 mars 2024, le 24 mars 2024 également sur le BOAMP et sur JOUE le 25 mars 2024.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, la Commune a reçu les candidatures avant le 29 avril 2024, 11 heures. Aucune candidature n'est arrivée hors délai. Les candidatures ont ensuite été analysées et 3 candidats ont été admis, suite à la commission d'appel d'offres du 23 mai 2024. Ces trois candidats sont venus visiter le site le 7 juin 2024, puis déposer une offre avant le 28 juin à 16h00. Un entretien a eu lieu avec chacun des 3 candidats retenus, le 4 juillet 2024.

Les offres ont ensuite été analysées, conformément aux critères figurant au règlement de la consultation, à savoir :

- 1) Compréhension, démarche et motivation : 60 %
- 2) Prix : 30 %
- 3) Calendrier prévisionnel : 10 %

La commission d'appel d'offres réunie le 4 juillet 2024 propose d'attribuer le marché.

Aussi, vous est-il demandé de confirmer la proposition de la commission d'appel d'offres.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché avec le maître d'œuvre désigné ci-après :

TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIES

pour un montant de 382 129,38 € H.T comprenant la mission de base à un taux de 10,8 %

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Ille sur Tet, le 04 juillet 2024

Le Maire

William BURGHOFFER

